FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

L'emploi dans la banque

(statistiques 2015)

Le secteur bancaire français est resté en 2015 un acteur dynamique du marché de l'emploi avec le **recrutement de plus de 39 000 personnes** dans le périmètre de la Fédération bancaire française, **après 35 000 personnes en 2014 (*).**

Le recrutement dans les banques

En 2015, le taux d'embauche *(nombre d'embauches année N / effectifs année N-1)* est de 9,4 %, selon l'enquête emploi AFB**.

2 recrutements sur 3 se font en CDI contre 2 sur 10 au niveau national**.

■ **Place aux jeunes**
Depuis 2013, les jeunes de moins de 30 ans représentent la majorité des recrutements (59 % en 2015) et **49.6 %** des cadres recrutés. L'âge moyen des recrutements est de 30,4 ans (soit 28,8 ans pour les techniciens et 32,1 ans pour les cadres).

■ **Les femmes renforcent leur présence dans la banque.** Elles représentent en effet 57.2 % des effectifs et 56% des embauches embauches en 2015.
46.6% des cadres de la banque sont des femmes (contre 46% en 2014).

■ **La tendance à l'augmentation des qualifications à l'embauche**
Les embauches au **niveau bac+4/5** restent très nombreuses (plus de 47 % en 2015), pour accompagner l'évolution des métiers. Les jeunes occupent alors des postes dans les métiers supports au siège , ou dans le réseau, en tant que chargé de clientèle professionnels, PME ou conseiller en patrimoine. Les deux tiers des personnes embauchées ont le statut de cadre.

Les profils bac +2/3, notamment pour les métiers commerciaux, continuent à être appréciés (près de 43 % des embauches en 2015). Ainsi, plus de 9 personnes embauchées sur 10 ont un niveau Bac+2 et plus.

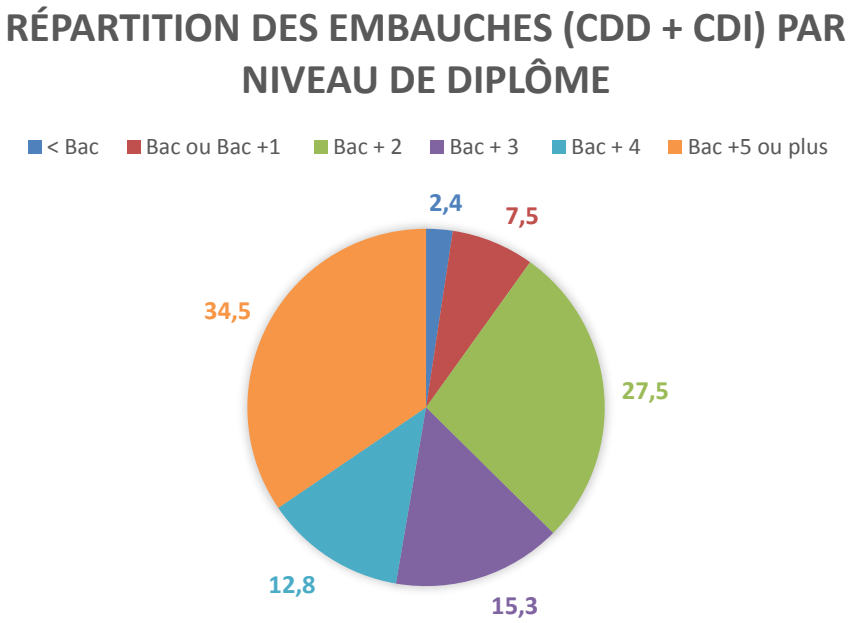

(*) Le périmètre FBF regroupe toutes les entreprises du secteur bancaire : les banques commerciales réunies au sein de l'Association française des banques (AFB) et les banques coopératives et mutualistes. En 2014, le mode de collecte des données a été modifié afin de disposer d'une base de données enrichie. Ce changement de procédé a engendré des modifications méthodologiques dans le suivi des embauches et départs par rapport aux années précédentes ne permettant pas une comparaison directe de certains indicateurs.
(**) Le périmètre AFB regroupe les banques commerciales et représente 201 100 salariés sur les plus de 371 600 salariés des banques en France.

La formation en alternance

■ En 2015, plus de **6 000 personnes**** sont en alternance dans les banques (apprentissage, contrat de professionnalisation ou VIE) essentiellement en BTS-DUT (19.3%), Licence (28.9%) ou Master (51.8%). L'alternance est un mode de recrutement important pour les entreprises et permet une bonne insertion professionnelle. En effet, 70% des alternants occupent un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme dont **56.3% dans la même entreprise** d'accueil.

Les **jeunes femmes représentent la majorité des alternants** (61.4%).
57.8% des alternants ont entre 20 et 24 ans contre 42.2% pour les 25 ans et plus. Les potes les plus occupés par les alternants sont chargé d'accueil à 19.7%, chargé de clientèle particuliers à 17.7% et chargé de marketing / communication à 8%.

Les métiers bancaires**

■ **La diversité des métiers**

La part des métiers commerciaux atteint la moitié des effectifs (49,8 %). Ces métiers représentent en outre **57,3 %** des embauches en 2015. A l'avenir, les métiers de chargé d'accueil et chargés de clientèle particuliers et professionnels devraient continuer à représenter une grande part des recrutements.

Les métiers de management et de support représentent **23,5 % des effectifs** en 2015. Il s'agit des fonctions d'expertise (juriste, fiscaliste, contrôleur périodique, comptable, expert logistique...), souvent pour des postes de niveau cadre. Ces métiers continuent à augmenter. Ils représentent 20,3 % des recrutements en 2015.

Parallèlement, **les métiers de traitement des opérations** occupent désormais **26,6 % des effectifs** (+0.4% par rapport à 2014**)**. Ces métiers comptent pour 20,6 % des recrutements en 2015.

Les effectifs

■ **Des emplois pérennes**
98,5% des salariés des banques bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée.

■ **La qualification croissante des métiers**
L'élévation du niveau des embauches, conjuguée à la formation continue diplômante, fait évoluer fortement le niveau général de qualification de l'ensemble des collaborateurs. En 2010, pour la première année, plus de la moitié des effectifs sont des cadres (52,4 %). Cette augmentation se poursuit : en 2015, **59,4 %** des salariés sont des cadres, contre 57.7% en 2014.

■ **Une part croissante des femmes, particulièrement chez les cadres**
Les femmes représentent **57,2 % des effectifs** en 2015, un taux en croissance depuis plusieurs années. La part des femmes dans les embauches reste prépondérante, atteignant plus de **56%** en 2015.
46,6% des cadres sont des femmes (contre 46% en 2014 et 45% en 2013). A titre de comparaison, les femmes représentent 47,8% de la population active et 30,3% (contre 29,6% en 2014) de l'encadrement au sein des 60 plus grandes entreprises françaises.

■ **Un âge moyen élevé, stable, mais une évolution de la pyramide**
L'âge moyen est stable à **42 ans**, du fait du recrutement important de jeunes, qui compense la poursuite du vieillissement d'une partie des effectifs : la part des 45 ans et plus tend à se réduire, tandis que la part des 30 à 44 ans progresse (45,5%).

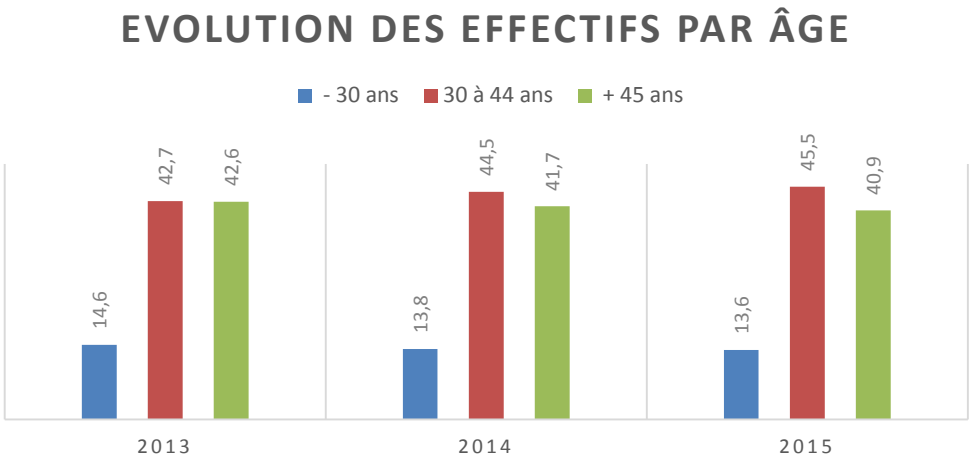

Formation continue

■ En 2015, les banques ont dépensé **environ 3,5 %** de leur masse salariale pour la formation continue, contre 2,7 % en moyenne pour les entreprises françaises.
Elles permettent ainsi à leurs collaborateurs de développer leurs compétences, et d'évoluer au sein de leur entreprise. Quatre salariés sur cinq bénéficient d'au moins une formation par an.
La promotion interne a aussi permis à **12.8 %** des techniciens de bénéficier d'une promotion en 2015.

■ Le BP Banque, le BTS Banque marché des particuliers et marché des professionnels, l'Institut technique de banque (ITB) et le CESB constituent des moyens reconnus, pour les salariés, d'évoluer dans la banque.

Un dialogue social actif

Les banques françaises attachent une grande importance à la qualité du dialogue social. 2016 a été marquée par la signature d'un accord salarial dans la branche AFB, lors de la négociation annuelle obligatoire de branche. Par ailleurs, les engagements pris pour 2015-2017 dans le cadre du relevé de conclusions du pacte de responsabilité sont mis en œuvre : 40 000 embauches sur la période, augmentation des contrats en alternance, augmentation de la part des femmes dans l'encadrement, création d'une certification professionnelle sur les compétences numériques…